

**A PROPOS DE
*QU'EST-CE QUE C'EST ET C'EST QUOI***

Les études sur le français parlé ont-elles fait progresser la connaissance grammaticale de la langue ? Il y a quelques années, nous apportions à cette question une réponse un peu pessimiste (Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987 :86-90). Il nous semblait que la grammaire du français parlé avait finalement été assez peu exploitée, sinon pour venir compléter des analyses déjà établies par ailleurs. Près de 10 ans plus tard, il n'est pas sûr que les choses aient vraiment changé.

Pour beaucoup d'observateurs, tout se passe encore comme si la grammaire, en gros, avait été suffisamment décrite. Le français parlé n'apporterait rien de fondamental dans ce domaine, mais plutôt des connaissances sur des secteurs annexes : précisions sur le jeu des normes et des usages, conjectures sur les évolutions prévisibles, activités et interactions des locuteurs, ou modèles d'échanges sociolinguistiques. Pas question d'apporter du nouveau sur les subordinations ou sur les interrogations, sinon pour confirmer que les Français, dans leurs usages parlés quotidiens, auraient tendance à s'écarter des normes. En 1992, M. Voghera fait une constatation semblable pour l'italien : beaucoup de travaux sur l'italien parlé, mais très peu sur la syntaxe.

« I lavori esplicitamente dedicati alla sintasi sono pochissimi se confrontati col numero complessivo degli studi sul parlato » (p. 71).

Il reste pourtant de grands secteurs de la syntaxe française pour lesquels nous ignorons ce que sont les usages parlés les plus courants. C'est me semble-t-il le cas, en particulier, pour certains domaines que les grammairiens n'ont pas aimé traiter, comme certaines formes de questions.

Un observateur minutieux de la langue parlée, comme l'était Ph. Martinon en 1927, remarquait que nous étions souvent piégés par des

« indicibles » de langage. Il relevait, avec un certain agacement, qu'il nous arrivait de ne pouvoir légitimer aucun des usages mentionnés par les grammairiens, lorsque l'un était vraiment trop archaïque (« un grand nombre de personnes reculent ») et l'autre trop familier. Il ne reste plus alors qu'à « s'abstenir » ou à changer de tournure. Citons par exemple Ph. Martinon parlant des pronoms complément à l'impératif (p. 299) :

« A l'impératif sans négation, on a régulièrement *mettez l'y, renvoyez-les-y* ; et de même, avec *me* et *te*, pour *moi* et *toi*, *mets-t'y, prépare-t'y*. Toutefois, un grand nombre de personnes reculent devant ce *m'y* ou *t'y* ; quelques unes préfèrent *menez-y-moi* ; en réalité ni l'un ni l'autre n'est fort usité, et on aime mieux généralement s'abstenir ».

L'observation des usages dans les corpus contemporains semble donner raison à Martinon : on ne rencontre ni l'une ni l'autre des solutions qu'il critiquait. Mais on aimerait savoir comment et par quels moyens les usagers se débrouillent devant cet « indicible », et quelles autres tournures sont produites. Il y a peu de recherches sur ces points.

Je voudrais m'intéresser à certaines formes d'interrogation dont la complexité a souvent provoqué l'agacement des grammairiens. Ce sont celles que l'on trouve dans les questions sur l'attribut. En voici cinq formes :

- qu'est-ce ?
- qu'est-ce que cela ?
- qu'est-ce que c'est ?
- qu'est-ce que c'est que cela ?
- c'est quoi ?

Martinon estimait que, d'une façon générale, les tournures en *est-ce que*, même si elles étaient « absolument correctes », faisaient cependant « assez mauvaise figure dans la langue écrite » (p.131). Il fallait pourtant bien se résoudre à les utiliser dans ce genre de questions, puisque les autres formules étaient devenues impossibles et qu'on ne pouvait tout de même pas renoncer à poser ce type de questions :

« La langue la plus correcte elle-même recule aujourd'hui devant *qu'est-ce* ou *qu'était-ce*, qui deviennent *qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que c'était ?* [...] Pour désigner un objet particulier, on ne peut plus dire *qu'est ceci ?* ou *qu'est cela ?* » (p. 132).

Il semblait voir là une sorte de « trahison de la langue », et déplorait que la « langue parlée » (au sens de langue « vulgaire »), en profite pour aller encore plus loin :

« Il faut donc dire au moins *qu'est-ce que cela ?* Mais la langue parlée ne s'en contente pas, et dit *qu'est-ce que c'est que ça*, où il y a trois *que*, deux *ce* et deux *est*, et qui fait rire assez justement les étrangers » (p.132).

Il me paraît intéressant d'aller voir de près ce que font réellement les Français, actuellement, avec ce genre de questions. Les corpus de français parlé nous en fournissent quantité d'exemples : c'est une des formes de questions les plus fréquemment attestées. Il n'est pas toujours aisé de les transcrire. Les éléments *que*, *c'est*, *ce*, ont souvent des formes raccourcies, difficiles à repérer. On peut confondre, à l'écoute, certaines des séquences, comme par exemple :

kEskTMsE
 kEsk^sE
 kEssE
 kTMsE

C'est donc une recherche qu'on ne peut faire qu'avec un corpus soigneusement établi, où les transpositeurs ont noté leurs incertitudes lorsqu'ils en ont eu.

Ces interrogations sont des domaines de la syntaxe du français contemporain difficiles à décrire à cause d'une grande variété de réalisations, que les grammairiens ont souvent voulu traiter uniquement en termes de niveaux de langue. De nombreuses grammaires présentent successivement l'interrogation dans la langue soutenue, dans la langue familière, dans la langue vulgaire, etc. La forme réputée la plus correcte est généralement traitée en même temps comme la forme originelle, dont les autres, moins correctes, et placées à des niveaux plus bas, seraient des dérivées.

Pour l'interrogation, c'est la forme avec postposition du sujet qui est généralement montrée en premier, *viendrez-vous ? Où va-t-il ?* Les autres, qui ont un sujet antéposé au verbe, *Il va où ?*, ou qui utilisent *est-ce que*, *Où est-ce qu'il va ?* sont présentées comme le résultat d'un affaiblissement de la bonne forme de départ : il semble qu'on perde la postposition du sujet et que *est-ce que* soit un palliatif. De cette manière, on a toujours l'impression que la forme normativement la plus correcte a également une prééminence logique et historique. Les formes moins correctes semblent apporter du désordre.

Ces classements sont souvent là faute de mieux, pour donner au moins un recensement des formes disponibles. A y regarder de près, en s'appuyant sur des exemples attestés dans des corpus, on s'aperçoit vite que les niveaux invoqués ne correspondent ni à des niveaux sociaux des locuteurs,

ni à des genres bien déterminés (interactions, narrations, récits, etc.). De plus, cette répartition en niveaux est la plupart du temps peu utile pour établir une filiation syntaxique entre les différentes formes.

Les emplois d'attribut, comme, par exemple, *Qu'est-ce ? Qu'est-ce c'est ?* ou *C'est quoi ?* forment apparemment une petite sous-partie d'un sous-chapitre de l'interrogation. Mais on y trouve en concentré des problèmes typiques de délimitations des données, d'interprétations de formes concurrentes, et d'explications à chercher pour les apparents « trous » dans le système. D'autre part, les attestations sont faciles à collecter. On en rencontre par exemple dans les demandes de définitions, dans les explications ou dans les jeux. Enfin, les emplois d'attributs sont grammaticalement assez spécifiques ; ils sont encore plus complexes que ceux du sujet, dont les grammairiens ont beaucoup parlé, et les « trous » du système y semblent encore plus flagrants. Les emplois de compléments et de sujets me serviront de points de comparaison par rapport à ceux de l'attribut.

Je rappellerai les difficultés de l'analyse morphosyntaxique ; je montrerai ce qu'apporte l'observation des corpus de français parlé, et enfin je proposerai une tentative d'interprétation pour la concurrence entre les deux formes les plus fréquentes.

1. DESCRIPTION MORPHOSYNTAXIQUE

1.1. APPARENTES FAIBLESSES DU SYSTÈME

L'interrogation sur l'inanimé ne dispose pas en français d'une morphosyntaxe simple. Les grammairiens l'ont souvent déploré en citant le cas particulièrement frappant du sujet : les formes *que* et *quoi*, réparties en distribution presque complémentaire, qui seraient des formes « simples », ne peuvent pas, sauf cas d'exception, servir pour le sujet. Le relais serait pris par la forme « renforcée », *qu'est-ce qui* :

- **que bouge ?* - (?) *quoi bouge ?*
- *qu'est-ce qui bouge ?*

Le Goffic (1994 :117) voit là une nécessité de renforcer l'identification de la chose questionnée. Un degré supplémentaire d'identification serait donné par l'adjonction de *c'est* :

- *qu'est-ce que c'est qui bouge ?*

de sorte qu'on en arriverait, selon lui (§159) à faire jouer trois fois de suite un mécanisme d'identification

La forme *quoi*, utilisable dans une tournure avec extraction, fournit une autre solution pour ce type de sujet :

- c'est quoi qui bouge

Cela fait donc au moins trois tournures, dont aucune n'est « directe », et qui sont souvent présentées comme des formes de compensation. P. Le Goffic invite à s'étonner de cette difficulté.

« Pourquoi cette impossibilité d'interroger au premier degré sur un inanimé sujet - impossibilité caractéristique du français, et dont seule l'accoutumance nous empêche de ressentir le caractère a priori surprenant ? » (1994 : 116).

Il y voit des raisons sémantiques fondamentales : interroger sur l'inanimé ne serait pas du tout la même opération que celle qui consiste à interroger sur l'animé. Pour l'animé, il est posé une question sur l'identité « qui est-ce ? », à laquelle on peut répondre par un nom propre. Pour l'inanimé, conçu nécessairement avec une « moindre individualisation », il est posé une question sur les propriétés. Le Goffic semble donc assez satisfait de constater qu'il y a, pour l'inanimé, des « trous » et des formes concurrentes. Cette irrégularité dans les formes serait un signe révélateur des irrégularités dans les significations mises en cause. Il me paraît intéressant de chercher des arguments pour vérifier cette hypothèse.

Un tableau des formes s'impose, pour chacune des fonctions majeures, sujet, complément et attribut, avec une comparaison permettant d'évaluer les lacunes de l'inanimé par rapport à l'animé. Un tel tableau est malaisé, en premier lieu à cause du foisonnement des données. J'ai pourtant écarté certains types d'interrogations « vulgaires » que citent les grammairiens, mais que je n'ai jamais rencontrées, comme cet exemple tenu pour « franchement populaire » :

- *quoi c'est donc qu'on me veut* (G. Duhamel, Grevisse § 390b)

Je n'ai retenu que les formes pour lesquelles j'avais plus d'une dizaine d'attestations, soit par oral soit par écrit.

Une seconde difficulté tient à l'analyse elle-même. Dans les tableaux qui suivent, j'ai traité le *est-ce que* interrogatif de *A quoi est-ce que tu penses ?* comme si c'était une extraction, *c'est à quoi que tu penses ?* avec une postposition du sujet *ce*, (que les grammairiens nomment « inversion »). En accord avec Damourette et Pichon, Riegel et alii et Le Goffic, je ne pense pas que cette analyse soit juste. Mais j'ai conservé cette terminologie qui

permet d'avoir une certaine symétrie dans les tableaux, et qui n'engage ici aucun problème central. Je n'avais aucun terme commode pour désigner les périphrases qui semblent impliquer une double focalisation, comme dans :

- à quoi est-ce que c'est que tu penses ?

Je les ai nommées « doubles », en m'inspirant de la terminologie de Le Goffic. J'ai appelé « directe » la place des pronoms interrogatifs placés là où se trouverait un syntagme nominal de même fonction, comme c'est le cas pour [*à quoi*] et [*à une difficulté des termes*], dans l'exemple oral suivant :

- c'est dû à quoi - c'est dû à une difficulté des termes
(Alf 25,6, La Poste)

Lorsque l'interrogatif est placé en tête de la construction, comme dans *à quoi tu penses*, j'ai désigné ce phénomène de *fronting* (Cf. Chisholm, 1984) par « place en tête ». J'ai conservé le terme d'« attribut » pour éviter d'avoir à justifier ici d'autres appellations (même si elles me semblent préférables, comme par exemple, à la façon de M. Gross, « objet de être »).

Au total, sept tournures ont été retenues. Même si cela n'est pas exhaustif, c'est déjà une base utile pour la comparaison entreprise ici. J'examinerai successivement les tournures utilisées pour interroger sur le complément prépositionnel, le complément prépositionnel, les sujets (animés et inanimés) et enfin les attributs, animés et inanimés.

1.2. LE COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL

Il est commode de commencer par le complément prépositionnel car c'est là qu'on trouve la plus grande régularité. L'inanimé *quoi* et l'animé *qui* fonctionnent très régulièrement, sans aucune lacune. Il y a une seule forme, *quoi*, ou *qui*, et elle est disponible pour tous les emplois.

	inanimé	animé
1. directe	tu penses à quoi	tu penses à qui
2. place en tête	à quoi tu penses	à qui tu penses
3. + inversion	à quoi penses-tu	à qui penses-tu
4. extraction	c'est à quoi que tu penses	c'est à qui que tu penses
5. place en tête	à quoi c'est que tu penses	à qui c'est que tu penses
6. + inversion	à quoi est-ce que tu penses	à qui est-ce que tu penses
7. double	à quoi est-ce que c'est que...	à qui est-ce que c'est que...

1.3. COMPLÈMENT NON PRÉPOSITIONNEL QUE/QUOI

La distribution réciproque de ces deux formes a souvent été étudiée. En simplifiant les choses, on pourrait dire que *que* a uniquement sa place avant le verbe et *quoi* uniquement après :

- *que* me conseillez-vous (oral, Alf 30,9)
- mais lui il faisait *quoi* (oral, Puget D, 9,7)

Mais trois précisions s'imposent, selon que le verbe a un sujet ou non et selon la place de ce sujet.

La forme *quoi* ne peut pas se mettre avant un verbe doté d'un sujet, à quelque place qu'il soit, ce qui, dans le tableau suivant, exclut les tournures N°2 et N°5 :

- **quoi* tu vois, **quoi* vois-tu
- **quoi* c'est que tu vois, **quoi* est-ce que tu vois

Mais *quoi* se place librement après ou avant le verbe dépourvu de sujet, c'est-à-dire l'infinitif et le participe présent :

- faire *quoi* ? *quoi* faire ? - en faisant *quoi* ? en *quoi* faisant ?

La forme *que* se place uniquement devant un verbe, mais jamais devant un groupe sujet+verbe, ce qui, dans le tableau suivant, exclut les tournures N°2 et 5 :

- **que* tu vois ? - **que* c'est que tu vois ?

En revanche, *que* se place devant un infinitif, aussi bien que *quoi* :

- *que* faire ?

Dans le tableau suivant, je ne mentionnerai que les tournures à verbe conjugué, où se constate une distribution complémentaire de *que* / *quoi* :

	inanimé	animé
1. directe	tu vois <i>quoi</i>	tu vois <i>qui</i>
2. place en tête		<i>qui</i> tu vois
3. + inversion	<i>que</i> vois-tu	<i>qui</i> vois-tu
4. extraction	c'est <i>quoi</i> que tu vois	c'est <i>qui</i> que tu vois
5. place en tête		<i>qui</i> c'est que tu vois
6. + inversion	qu'est-ce que tu vois	<i>qui</i> est-ce que tu vois
7. double	qu'est-ce que c'est que tu vois	<i>qui</i> est-ce que c'est que tu vois

1.4. LES SUJETS

Ici, deux lacunes prévisibles. Les sujets, animés comme inanimés, ne peuvent pas avoir une place spéciale en tête (tournure N°2), puisque telle est leur position ordinaire, et ils ne peuvent évidemment pas provoquer une postposition du sujet (tournure N°3). L'inanimé a deux lacunes supplémentaires, qui tiennent aux mêmes contraintes sur *que/ quoi*, qu'on a vues précédemment : tournure N°1, là où on pourrait imaginer **Quoi bouge ?* et tournure N°5, *Quoi c'est qui bouge ?*. Cette dernière forme est parfois citée. Grevisse en donne seulement un exemple, produit par E. Ajar, qu'il estime « franchement populaire et tenu pour incorrect par tous les grammairiens » :

- « *Quoi c'est donc qu'on me veut ?* » (Grevisse p. 654)

je n'en ai jamais rencontré dans les corpus. Je retiendrai trois formes de questions sur les sujets inanimés, dont aucune n'est « directe » :

	inanimé	animé
1. directe		qui bouge
2. place en tête		
3. + inversion		
4. extraction	c'est quoi qui bouge	c'est qui qui bouge
5. place en tête		qui c'est qui bouge
6. + inversion	qu'est-ce qui bouge	qui est-ce qui bouge
7. double	qu'est-ce que c'est qui bouge	qui est-ce que c'est qui bouge

1.5. LES ATTRIBUTS

Le *qui* animé a l'ensemble des sept tournures, que le sujet soit un pronom *ce*, ou *tu* :

	animé	
1. directe	c'est qui	tu es qui
2. place en tête	qui c'est	qui tu es
3. + inversion	qui est-ce	qui es-tu
4. extraction	c'est qui que c'est (?)	c'est qui que tu es (?)
5. place en tête	qui c'est que c'est	qui c'est que tu es
6. + inversion	qui est-ce que c'est	qui est-ce que tu es
7. double	qui est-ce que c'est que c'est	qui est-ce que c'est que tu es

Pour l'inanimé, en revanche, on retrouve ici les lacunes dues aux contraintes sur *que/ quoi*, qui empêchent la production des tournures N°2

(**quoi c'est ? / *que c'est ?*) et N° 5 (**quoi c'est que c'est ? *que c'est que c'est ?*). Mais, de plus, quand le sujet est un pronom clitique, *ce* ou *tu*, la tournure N°4 (*c'est quoi que c'est*) ne semble pas très bonne ; je n'en ai jamais rencontré d'exemples. La tournure N°3 elle-même (*qu'est-ce ?*) est tenue pour suspecte. Le Goffic la juge « faible et quelque peu livresque » (p. 104), de sorte que seules les tournures N°1, 6 et 7, *c'est quoi ?*, *qu'est-ce que c'est ?* *qu'est-ce que c'est que c'est ?*, paraissent vraiment vivaces. Encore faut-il préciser que la tournure N°1, *c'est quoi*, a mauvaise presse. La plupart des grammairiens l'assignent à la « langue parlée familière » (Grevisse : 652, Riegel : 398) et même « relâchée » (Le Goffic : 110).

inanimé : sujets pronoms clitiques		
1. directe	c'est quoi	tu es quoi
2. place en tête		
3. + inversion	qu'est-ce	qu'es-tu
4. extraction	c'est quoi que c'est (?)	c'est quoi que tu es (?)
5. place en tête		
6. + inversion	qu'est-ce que c'est	qu'est-ce que tu es
7. double	qu'est-ce que c'est que c'est	qu'est-ce que c'est que tu es

Mais la situation est encore plus compliquée pour l'attribut inanimé lorsque l'on a comme sujet un pronom non clitique, *cela*, ou un syntagme nominal de type *un N*, *le N* (je prendrai pour exemple *un zouave*, issu d'une attestation du corpus).

Dans cette situation, aucune des sept tournures prévues jusqu'ici pour les autres fonctionnements n'est possible. A l'impossibilité (ou la difficulté) des tournures N°2, **qu'un zouave est ?*, 4, *c'est quoi qu'un zouave est ?* et 5, **que c'est qu'un zouave est ?*, déjà constatée, s'ajoute une grande gêne à produire la tournure N°1 (**cela est quoi ? un zouave est quoi ?*) et la grande rareté de la tournure N°3 (*qu'est cela ? qu'est un zouave ?*). Martinon(1927: 245) s'en méfiait :

« On ne le dit pas et on ne l'écrit guère » .

Grevisse trouve que cela fait partie d'une « langue assez apprêtée », et que c'est senti comme « peu clair » (1987, §388b et p. 1109).

Ajoutons qu'un problème particulier se pose pour les tournures N°6 et 7 : les formes telles qu'on pourrait les attendre d'après les modèles précédents sont bizarres, et jamais attestées :

- Qu'est-ce qu'un zouave est ?
- Qu'est-ce que c'est qu'un zouave est ?

A la place de ces formes attendues, on en trouve d'autres, d'usage très fréquent et très naturel, qui ressemblent aux précédentes, si ce n'est qu'elles n'ont pas le verbe *être* :

- Qu'est-ce qu'un zouave ?
- Qu'est-ce que c'est qu'un zouave ?

L'absence du verbe *être* change considérablement le problème posé au départ, qui consistait à s'intéresser aux formes de l'attribut. Par souci d'unifier le domaine, la plupart des grammairiens (par exemple Grevisse, Le Goffic) ont proposé de voir ici une ellipse du verbe *être* :

- Qu'est-ce que cela [est] ?
- Qu'est-ce qu'un zouave [est] ?
- Qu'est-ce que c'est que cela [est] ?
- Qu'est-ce que c'est qu'un zouave[est] ?

Sans me prononcer sur cette analyse, avec ou sans ellipse, je traiterai ces tournures comme des sortes de dérivées des constructions attendues.

Au total, le tableau des tournures est donc très lacunaire. Si on n'y intégrait pas les deux tournures suspectes N° 1 et 3, ni les dérivées des tournures N° 6 et 7, il serait même carrément vide :

attribut inanimé : sujets nominaux		
1. direct	cela est quoi (?)	un zouave est quoi (?)
2. place en tête		
3. + inversion	qu'est cela (?)	qu' est un zouave (?)
4. extraction		
5. place en tête		
6. + inversion		
dérivée	qu' est-ce que cela [est]	qu' est-ce qu'un zouave [est]
7. double		
dérivée	qu'est-ce que c'est que cela [est]	qu' est-ce que c'est qu'un zouave [est]

L'observation des usages montre que, à l'exception des « dérivées », toutes les tournures mentionnées dans ce tableau sont en fait exclues du français de conversation. Les tournures N° 1 et 3 sont même écartées de tous les usages, y compris les plus soutenus ; elles ne subsistent que comme archaïsmes. Il ne reste donc que les dérivées des tournures N°6 et 7, sans verbe *être* :

- *qu'est-ce qu'un colissimo (Alf 26, 10)*
qu'est-ce qu'un colissimo [est]
- *qu'est-ce que c'est que la vente pure (Ch 4, 11)*
qu'est-ce que c'est que la vente pure [est]

Pour questionner sur l'attribut inanimé en français contemporain, on a donc en fait deux solutions. Soit se passer du verbe *être*, soit l'utiliser, mais en ce cas dans des tournures « à détachement », très différentes des formules vues jusqu'ici. Les deux plus fréquentes dans les usages de français parlé contemporain sont de type *C'est quoi, le N ?* et *Qu'est-ce que c'est, un N ?*

- c'est quoi, un colissimo ?
- qu'est-ce que c'est, un colissimo ?

En voici des exemples :

- *c'est quoi le hayon élévateur (Alf 15,2)*
- *alors qu'est-ce que c'est un wagon-lit (Law 25,12)*

Les tenants de l'explication par ellipse rétabliront ici deux éléments : le verbe *être* et le *que*, qui permettent de retrouver une « syntaxe liée » :

- c'est quoi [que] le hayon élévateur [est]
- qu'est-ce que c'est [qu'] un wagon-lit [est]

Il sera intéressant de voir si les deux tournures attestées, en *quoi* et en *qu'est-ce*, sont équivalentes ou si elles correspondent à des visées sémantiquement différentes.

2. LES USAGES DANS LES CORPUS

Quelles sont les formules utilisées en français parlé contemporain ? On s'appuiera ici sur un petit échantillonnage de corpus de français parlé : personnes adultes de plusieurs âges, parlant soit dans des conversations entre égaux, soit dans des situations publiques où se marque l'autorité : discours, représentants de l'administration face aux administrés et clients, professeurs face aux élèves. L'échantillon comporte aussi des exemples d'enfants dans des conversations, dans des jeux, et dans des situations contraintes.

L'enquête a porté seulement sur l'attribut inanimé et sur quelques formes compléments utiles pour la comparaison. Les résultats sont assez clairs. On peut distinguer trois types d'usages. Certaines tournures, qui n'apparaissent que dans les exemples littéraires, sont totalement absentes du français parlé. Un deuxième type montre des tournures utilisées à l'oral dans des situations assez surveillées de parole publique. Le troisième type comporte

celles qui servent couramment dans les conversations ou les échanges entre pairs.

2.1. FORMES NON ATTESTÉES DANS L'ÉCHANTILLONNAGE DE FRANÇAIS PARLÉ

Les locuteurs n'utilisent pas le type *qu'est cela ?*, ni avec un pronom non clitique ni avec un syntagme nominal. Ils confirment donc l'avis des grammairiens pour qui il s'agit d'une tournure rare, sentie comme peu claire (Grevisse, §388b), qui paraît actuellement réservée aux usages écrits archaïsants :

- qu'est ce bruit ? - qu'est un héros ?
- qu'est la vieille langue ? (Littré)
- Qu'était cela ? De l'amour (Maupassant)
- Qu'est le plaisir ? (Courteline)
- Qu'est une foi sans les oeuvres ? (D. Rops)
- Que sera, ensuite, son avenir ? (De Gaulle)

Les locuteurs n'utilisent pas non plus le type *qu'est-ce ?*, dont les grammairiens parlent assez peu, même pas avec un élément détaché :

- Mais un baiser, à tout prendre, qu'est-ce ? (E. Rostand)

Il semble que cette tournure a vieilli. Dans une situation où l'on questionne sur un événement, par exemple un bruit soudain, les grammairiens laissent entendre qu'on pourrait dire :

- qu'est-ce ?

Mais cela sent le théâtre, et les locuteurs utilisent massivement l'autre tournure :

- qu'est-ce que c'est ?

2.2. LES EMPLOIS ATTESTÉS DANS DES SITUATIONS DE LANGAGE PUBLIC.

Les tournures dites « à ellipse du verbe *être* », comme *qu'est-ce que cela ?*, que je m'attendais à rencontrer plus souvent, semblent se trouver uniquement dans des situations de parole publique. Une employée de la poste l'utilise lorsqu'elle raconte comment elle parle aux clients de la poste

et lorsqu'elle donne des définitions relatives à son métier, avec des formules qui font partie des habitudes administratives :

- qu'est-ce qu'un colissimo ben un colissimo ce sont des paquets qu'on appelle à délais garantis (Alf 26, 10)

Un professeur l'utilise pour questionner ses élèves :

- qu'est-ce qu'un devin ?
- qu'est-ce qu'une boutique ?
(De Gaulmyn, in Kerbrat-Orecchioni : 268, 271)

Un orateur politique l'utilise par oral et par écrit :

- Qu'est-ce que le socialisme français aujourd'hui ?
(J. D. Bredin, cité par Ch. Plantin, in Kerbrat-Orecchioni : 76)

On trouvait régulièrement cette interrogation dans les textes poétiques du XIX^e siècle, où elle semblait fonctionner comme la forme la plus banale, sans marque stylistique spéciale. Hugo la choisissait souvent pour les fréquentes questions qu'il plaçait dans ses textes :

- Qu'est-ce, hélas! que le génie / Et la beauté ? (Cont XIX)
- Qu'est-ce donc que cet homme qui songe ? (467)
- Et d'abord, qu'est-ce que la justice ? (444)

On peut la considérer comme la seule tournure de prestige encore très vivace.

2.3. TOURNURES DE L'USAGE COURANT

2.3.1. Qu'est-ce que c'est que cela ?

C'est une question sans élément détaché, qui semble avoir, de ce fait, un caractère un peu soutenu, sans être pour autant littéraire. On la rencontre en français parlé dans les entrevues, dans les jeux et dans les activités scolaires.

- L1. alors dernière question qu'est-ce que c'est qu'un zouave
- L2. un zouave c'est quelqu'un - c'est quand on traite quelqu'un de zouave
(Law 30,5 : adulte questionnant enfants de 10 ans)
- qu'est-ce que c'est que la vente pure (Ch 4, 11 : dialogue à l'ANPE)

Il suffirait d'enlever le *que* qui assure, devant le syntagme nominal, la cohésion de l'ensemble, pour obtenir une tournure à détachement, représentée ici dans la ponctuation par une virgule :

- *qu'est-ce que c'est, la vente pure ?*

Cette tournure à détachement n'a pas du tout le même caractère soutenu que la précédente et ne s'emploie pas dans les mêmes circonstances.

2.3.2. Qu'est-ce que c'est

Il arrive que le référent ne soit pas donné directement dans la tournure, parce qu'il a été indiqué dans le contexte précédent. C'est une des formes de questions les plus fréquentes dans la conversation. Elle semble, comme le dit Le Goffic (p. 104), une des moins marquées stylistiquement. On la trouve chez tous les locuteurs.

- L1. *il y a des QCM c'est vrai*
- L2. *qu'est-ce que c'est*
- L1. *des Questionnaires Choix Multiples*
(Ch. 45, 2 : dialogue à l'ANPE)
- L1. *et en face - il y a - une cabane - qu'est-ce que c'est*
- L2. *qu'est-ce que - quelle cabane - qu'est-ce que tu racontes*
(Puget C,22,6 : enfants de 11 ans. narration)

2.3.3. Qu'est-ce que c'est, le N ?

C'est la même tournure que la précédente, accompagnée du référent de la question construit en détachement. C'est l'une des deux tournures que les locuteurs utilisent pour mentionner un sujet nominal, dans les situations peu contraintes. Les exemples sont très nombreux :

- L1. *qu'est-ce que c'est [...] un moulin*
- L2. *un moulin c'est comme une maison*
(Law 13, 2 : enfants de 10 ans, dans un jeu)
- L1. *alors qu'est-ce que c'est un wagon-lit*
- L2. *un wag quoi*
- L1. *un wagon-lit*
- L2. *un wagon-lit c'est un c'est comme un wagon de train*
(Law 25, 12) : adulte questionnant un enfant)
- L1. *qu'est-ce que c'est le yoga*
- L2. *le yoga c'est quand tu fais de la gymnastique comme ça*
(Law 28, 14 : enfants de 10 ans, dans un jeu)

2. 3. 4. *C'est quoi ?*

J'ai rappelé que la plupart des grammairiens jugent cette tournure très familière, à la limite de la vulgarité, semble-t-il. Elle se trouve pourtant chez tous les locuteurs. C'est la façon banale de questionner, dans des situations senties comme peu formelles, sur un terme technique qui vient d'être énoncé :

- L1. *et votre formation initiale c'est un CAP de vente*
- L2. *non*
- L1. *c'était quoi*
- L2. *c'était euh - je me rappelle pas comment ça s'appelait*
- L1. *bon enfin - c'était dans quoi - dans la cuisine dans la métallurgie dans quoi*

(Ch 3, 5 : employée de l'ANPE et un consultant)

2. 3. 5. *Le N, c'est quoi ? C'est quoi, le N ?*

C'est la même tournure que la précédente, avec le référent nominal construit en détachement. Elle a, de ce fait, une réputation plus mauvaise encore. On la rencontre pourtant fréquemment dans la langue de conversation, chez tous les locuteurs, en particulier dans les demandes de définition :

- L1. *niveau quatre c'est quoi*
- L2. *c'est les BAC mais en code informatique c'est code trois*
(Ch 54,5 : interviewer avec la dame de l'ANPE)
- L1. *ces batteries sont mises sur le hayon élévateur du camion*
- L2. *et c'est quoi le hayon élévateur*
(Alf 15,2 : amie parlant à l'employée de poste) :

Elle est courante chez les enfants, et dans les dialogues entre adultes et enfants :

- L1. *alors c'est quoi le ketchup*
- L2. *le ketchup c'est un truc rouge là qu'on met dans les spaghettis*
(Law 10,10 : enfants de 10 ans, dans un jeu)
- *c'est quoi comme marque votre chien*
(Cl 89,2 : enfant 8 ans parlant à un adulte)

Le Goffic (1994 : 110) juge très familier ce *c'est quoi*, au même titre que toutes les questions où le référent interrogé est laissé après le verbe, comme : *Vous êtes qui, vous ?* Pourtant cette forme de question offre plusieurs avantages, qui expliquent peut-être son succès. Elle peut se trouver dans une subordonnée comme *dire que...*:

- et les paquets de messagerie alors tu dis que c'est que c'est quoi
(Alf 18,14 : dialogue amie/ employée de la poste)

Elle permet de placer l'interrogatif dans la même position que les éléments de réponse :

- L1. et alors ce qu'il avait - si ça n'était pas la rougeole c'était quoi
- L2 c'était une angine
(CIW2,6 : dialogue entre adultes)

Enfin elle permet d'avoir la même forme d'interrogation pour l'attribut et pour différentes sortes de compléments, prépositionnels ou non : *je marque quoi, c'est dû à quoi, c'est comment* :

- je marque *quoi*
(Ch 79,12 : employée ANPE et consultant)
- ça veut dire *quoi* faire partie d'Antenne2
(Reumaux 46,5 : étudiante/ ingénieur)
- alors à ton avis cette cette difficulté euh euh à comprendre cela c'est dû à *quoi* c'est dû à c'est dû à une difficulté des termes
(Alf 25,6 : dialogue amie/ employée poste)
- ça sert à *quoi* - ça sert simplement au niveau du montage
(Reumaux 107,3 : ingénieur)
- ils sont rémunérés *par qui* alors
(Reumaux 46,10 : étudiante/ingénieur)
- ça s'écrit *comment* déjà
(Ch 102,12 : employée ANPE)
- L1. c'est *comment* un orque alors - c'est gris
- L2. un orque oui c'est gris - c'est noir et blanc - c'est comme ça
(Puget D1,2 : enfants de 10 ans)

Une question comme *c'est quoi le ketchup ?*, appuyée par autant de similitudes, semble bien installée dans les usages.

3. RÉPARTITION ENTRE LES DEUX FORMES À DÉTACHEMENT : *QU'EST-CE QUE C'EST, UN N ?* ET *C'EST QUOI, LE N ?*

Les attestations des corpus montrent donc que ce sont les deux tournures concurrentes dans le français parlé des conversations. Lorsque les

grammairiens les mentionnent, c'est souvent, comme on l'a vu, pour classer la question en *quoi* à un niveau inférieur à celle en *qu'est-ce que c'est*. Pourtant, à y regarder de près, ce n'est pas une affaire de niveau de langue, puisqu'on trouve toutes les tournures usuelles chez les mêmes locuteurs et dans les mêmes situations. Par exemple, dans un jeu sur les définitions de mots croisés, un adulte (études Bac + 5), questionne un enfant en utilisant à quelques secondes d'intervalles, pour le même référent, deux tournures qui ont la réputation d'appartenir à des niveaux différents :

- L1. alors dernière question *qu'est-ce que c'est qu'un zouave*
 - L2. un zouave c'est quelqu'un - c'est quand on traite quelqu'un de zouave alors il est pas content il est nerveux alors il casse tout
 - L3. et il dit il dit espèce de zouave pourquoi tu m'as fait mal
 - L2. il dit il dit espèce de zouave toi-même
 - L1. alors *c'est quoi un zouave*
- (L1 = adulte ; L2 et L3 = enfants de 10 ans ; Law30,5)

Je propose une hypothèse : la différence entre les deux ne serait pas une affaire de niveau, de relâchement dans l'expression ou de désir d'expressivité. Ce serait une différence d'ordre syntactico-sémantique.

Les exemples des corpus montrent une tendance nette à utiliser l'une de ces deux tournures avec des syntagmes nominaux à valeur générique, souvent accompagnés d'un article indéfini, et l'autre avec des nominaux à valeur plus spécifique, souvent accompagnés d'un déterminant défini. On trouve préférentiellement *qu'est-ce que c'est* ? avec un article indéfini et *c'est quoi* ? avec un article défini :

- *qu'est-ce que c'est un moulin, un wagon-lit, le yoga.....*
- *c'est quoi le hayon, le keichup, votre formation initiale....*

Les questions en *qu'est-ce que c'est* sont souvent équivalentes à *qu'est-ce que cela veut dire ? qu'est-ce que vous voulez dire ?* : Elles semblent agir comme des demandes de définitions générales :

- *qu'est-ce que vous voulez dire par flux*
- (Ch 60,14 : interview à l'ANPE)

Au contraire, les questions en *c'est quoi* visent souvent à élucider un terme qui vient d'être produit, de sorte qu'elles ont souvent une valeur nettement déictique. Il s'agit presque toujours d'un élément dont la détermination est spécifiée dans le contexte : *c'est quoi ce hayon que vous venez de mentionner ? C'est quoi ce ketchup en question ?* On en rencontre de nombreux exemples dans les dialogues où un locuteur lance un terme, que le deuxième reprend pour poser la question :

- L1. donc tu as la zone après - Europe - qui est en *PAL* sauf les Français
- L2. sauf la France - mais *PAL c'est quoi*
(Reumaux 75,14, ingénieur et étudiante)

- L1. j'aimerais que tu me parles un peu du *référentiel* de l'une de tes classes
- L2. alors *le référentiel c'est quoi déjà*
(93-2, Metall1,12)

On rencontre aussi cette tournure lorsque la question et la réponse sont formulées par le même locuteur :

- tu envoies ton montage - le banc de montage va prendre ces *trois trames-là* ce qui est - euh pour te donner une idée - *c'est quoi* - ça représente quoi - euh le huitième de la seconde - - un huitième de seconde
(Reumaux 97,14, ingénieur)

- maintenant *la radio le soir c'est quoi* bof tel chanteur qui va vous interpréter telles conneries
(Reumaux 66,16 : ingénieur)

La répartition entre les deux tournures rappelle la distinction entre forte et faible référentialité que T. Givón (1984 : 219-40) jugeait très importante pour la typologie des formes interrogatives, en particulier dans les interrogations portant sur les prédicats. Dans la langue Ute qu'il prenait pour exemple (Sud-Californie), les questions portant sur le prédicat sont nettement réparties selon qu'elles présentent un élément générique ou sur un élément spécifique (*type/token*), ce qu'on pourrait traduire approximativement, en français parlé, par :

- qu'est-ce c'est, comme sorte de chose ?
- c'est quoi, cette chose ?

Il serait intéressant de vérifier, avec une plus ample collecte de faits, la possibilité d'établir cette distinction sémantique entre ces deux tournures interrogatives, généralement peu décrites pour le français.

4. BILAN

Cette analyse est orientée vers une justification grammaticale et non stylistique des formes interrogatives. Il s'agit d'essayer de montrer que, derrière l'apparent désordre des formes, compliquées à établir et sans cesse

soumises à des « renforcements », il y aurait une organisation grammaticale. Je rappelle ici les principaux arguments.

Questionner sur l'attribut de l'inanimé ne se fait pas avec les mêmes tournures que pour les autres questionnements. Les complexités de la morphosyntaxe de *que / quoi* semblent donner raison à l'hypothèse sémantique de Le Goffic : l'inanimé est toujours présenté comme moins individualisable que l'animé. C'est sans doute pourquoi les formes semblent s'user et devenir désuètes aussi facilement. Il n'y a pas la même « force » dans l'inanimé *que* que dans l'animé *qui*. C'est peut-être une des raisons qui font que la tournure en *qu'est-ce ?* est incomparablement moins vivante que *qui est-ce ?*

L'interrogation sur l'attribut est plus délicate que toutes les autres, et c'est peut-être pourquoi le *que* attribut est moins vivace que le *que* complément : *Que voulait ce zouave ?* est un type plus fréquent que *qu'est un zouave ?* Il est probable (je n'ai pas pu le mesurer) que le *que* attribut est plus souvent « renforcé » que l'autre : *qu'est-ce que c'est, un zouave ?*

Pour les attributs de l'inanimé, les formes les plus vivantes sont indéniablement celles qui ont un détachement. C'est sans doute à relier à la tendance relevée, en français comme dans d'autres langues parlées (cf. Chisholm) à formuler toutes sortes d'interrogations dans des formules à détachement :

- la formation là c'est une formation initiale hein
(Ch 46,9 : consultation à l'ANPE)
- c'est mercredi hein la formation collective
(id. 101,12)

Enfin, j'ai proposé de voir, entre les deux formules à détachement portant sur l'attribut inanimé, deux valeurs syntactico-sémantiques différentes, d'après le degré de référentialité du sujet.

Ces hypothèses sont délicates à vérifier par de larges enquêtes quantitatives, dans la mesure où tous les locuteurs français semblent avoir des systèmes un peu mêlés, où l'on trouve à la fois des régulations grammaticales internes à la langue parlée et des influences fortes de formes apprises pour et par la langue écrite. Ceci est sans doute vrai, à des degrés divers, pour toute entreprise de description de la langue. On pourrait y voir des raisons de renoncer à décrire ces situations linguistiques un peu bâtarde. On peut y voir, au contraire des raisons de lancer des hypothèses qui permettent d'interpréter ces données hétérogènes. La description grammaticale de la langue parlée lance des défis redoutables. Les questions sur l'attribut en sont un exemple parmi quantité d'autres.

Claire BLANCHE-BENVENISTE

Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire et JEANJEAN, Colette, 1987, *Le français parlé. Édition et transcription*. Paris : Didier-Érudition.
- BORILLO, Andrée, 1978, *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français*. Thèse de doctorat d'État, Université de Provence.
- CHISHOLM, William S. Jr. (ed.), 1984, *Interrogativity. A colloquium on the Grammar, Typology and Pragmatics of questions in seven diverse languages*. Amsterdam / Benjamins.
- GADET, Françoise, 1992, *Le Français populaire*, Paris : P. U. F. (Coll. « Que sais-je ? » n° 1172).
- GIVÓN, Talmy, 1984, « Utc », in CHISHOLM : 215-43.
- GRESILLON, Almuth, 1981, « Interrogation et interlocution », *DRLAV* 25 : 61-75.
- GREVISSE, Maurice, 1987, *Le bon usage. Grammaire française*. Treizième édition revue et corrigée par A. GOOSSE. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (dir.), 1991, *La Question*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon (Collection « Linguistique et sémiologie »).
- LE GOFFIC, Pierre, 1994, *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- MARTINON, Henri, 1927. *Comment on parle en français. La langue parlée correcte comparée avec la langue littéraire et la langue familière*. Paris : Larousse.
- POHL, Jacques, 1965, « Observations sur les formes de l'interrogation dans la langue parlée et dans la langue écrite non littéraire », *Actes du Xème Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Paris : Klincksieck
- RIEGEL, Martin, J.C. PELLAT et R. RIOUL, 1994, *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- VOGHERA, Miriam, 1992, *Sintassi e Intonazione nell'italiano parlato*. Bologna : Il Mulino.(Coll. Ricerca).